

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

5 avril 2022

CLUB DE GOLF ESTÉREL

Chers citoyens, chères citoyennes,

Je souhaite vous informer que l'entreprise 9025-1950 Québec inc. a récemment fait l'acquisition du Club de golf Estérel.

Nous tenons à offrir toutes nos félicitations à la famille Stern et à leur exprimer notre désir de préserver le caractère unique de notre joyau.

Le Club de golf Estérel est une richesse qui est à la fois le cœur et le fondement même de ce qu'est l'Estérel. Nous devons nous assurer de sa conservation afin qu'il soit transmis aux générations futures.

Je réitère mon engagement à défendre les valeurs d'Estérel : ses grands espaces verts, ses lacs et ses montagnes, son écosystème, le terrain de golf de 18 trous et les habitations unifamiliales à faible densité sur de grandes parcelles de terrain. À cet égard, je tiens à préciser que le zonage en vigueur actuellement demeurera inchangé.

Dans l'éventualité où un projet serait présenté, aussi beau et respectueux du caractère unique de l'Estérel qu'il puisse l'être, celui-ci sera soumis aux citoyens dans son entièreté, en toute transparence, car dans un souci de respect du processus démocratique, les citoyens et les citoyennes auront toujours le dernier mot.

Ce sera notre héritage.



Frank Pappas, Maire